Saint-Agathon

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Mars 2023

NUMERO 80

Inauguration de l'extension des loges de la Grande Ourse

et kenavo Lionel et Hervé

L'INSTALLATION DU NOUVEAU MÉDECIN

LA COMMUNE SOUTIENT LES POMPIERS

LA COMMUNE S'ÉQUIPE DE JEUX

INFORMATIONS MAIRIE KELEIER AN TI-KÊR

NUMÉROS utiles

• Pharmacien
Sébastien Chéret, Tél. : 02 96 44 98 78
Un service de pharmacie de garde est organisé à partir de 19h30, le soir.
Les dimanches et jours fériés s'adresser à la gendarmerie de Guingamp

• Infirmières
Claudine Guéguen, Tél. : 02 96 44 98 56
Magalie Moisan, Tél. : 06 76 66 52 36
Solene Goasdoué, Tél. : 06 76 66 52 36

• Médecin
Dr. Denis Savidan, Tél. : 02 96 44 70 45

• Kiné
Audrey Fore, Tél. : 02 96 43 50 16

Taolenn

Sommaire

03. Edito
04. Urbanisme, aménagement
06. Commission travaux, voirie
09. Santé
10. Commission affaires scolaires
12. Service bibliothèque
13. Patrimoine Culture
14. Commission affaires scolaires
18. Vie associative et cuturelle
14. Ils sont à votre service
20. Environnement et patrimoine naturel
22. Informations diverses
23. Cérémonies et temps forts

OUVERTURE de la mairie au public

Téléphone : 02 96 44 95 91

Horaires :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h00
et 13h30 à 17h00
Un samedi sur deux
de 9h00 à 12h00 (sauf juillet et août
et semaine de Noël)

MÉDIATHÈQUE et bibliothèque

Espace multimédia :
mardi : 16h30 – 19h
mercredi : 15h – 19h
vendredi : 16h30 – 19h
samedi : 9h - 12h / 14h – 17h

Bibliothèque
mardi : 16h30 – 19h
mercredi : 9h - 12h / 15h – 19h
vendredi : 16h30 – 19h
samedi : 9h - 12h / 14h – 17h

ETAT-CIVIL 2022

La commune a enregistré, au cours de l'année 2022 :

11 naissances
7 mariages
3 PACS
36 décès

HORAIRES agence postale :

9h00 à 12h00
du lundi au samedi

ACCEUIL périscolaire

7h15 à 8h40 et 16h30 à 18h45

PERMANENCE des élus

La Maire :
du lundi au vendredi 10h à 12h
sur rendez-vous

Morgane THIEUX-LAVAUR :
le samedi de 9h à 12h
sur rendez-vous

Christian NAUDIN :
le lundi de 10h à 12h
sur rendez-vous

Elisabeth PUILLANDRE :
le jeudi de 14h à 15h30 de
préférence sur sur rendez-vous

Pierrot Normant
le mardi matin de 10h à 12h
de préférence sur rendez vous

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

Ce bulletin est imprimé sur papier PEFC et dans le respect de l'environnement

Dépot légal : mars 2023
Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de Saint-Agathon.
Responsable : Pierrot Normant
Membres : P. Coat, B. Queffeulou, P. Normant, E. Puillandre, A. Etienne, L. Lemarchand, D. Nedelec, J. Le Magoarou.
Droits d'images :
Mairie, sauf mention contraire, Jean-Yves Bertrand.

Mise en page et impression :
BROUDENNGRAFIK
GUINGAMP 02 96 11 67 00

Les horaires des déchèteries de Guingamp-Paimpol Agglomération

Où ? ... Quand ?
Retrouvez les 6 déchèteries sur le territoire de votre Agglomération !

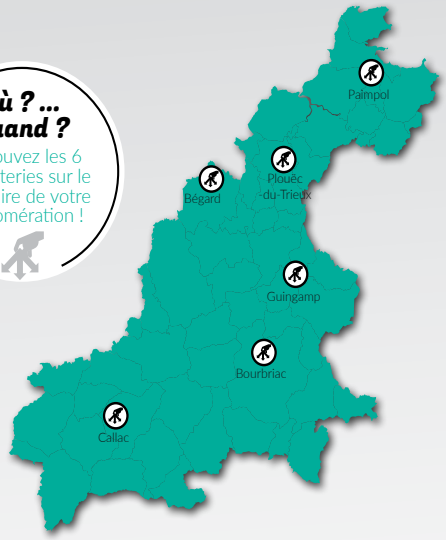

Déchèterie de Paimpol — La Lande Blanche, Paimpol — 02 96 20 91 39

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00

Déchèterie de Plouëc-du-Trieux — ZA le Quinquiziou, Plouëc-du-Trieux — 02 96 95 10 02

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	09h00-12h00 13h30-17h30		09h00-12h00 13h30-17h30	09h00-12h00 13h30-17h30	09h00-12h00 13h30-17h30	09h00-12h00 13h30-17h30

Déchèterie de Bégard (SMICTOM Ménez Bré) — Ker Ar C'Halvez, Bégard — 02 96 45 34 42

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	09h00-18h00		09h00-18h00		09h00-18h00	09h00-18h00

Déchèterie de Guingamp — 7 rue Argoat, Saint-Agathon — 02 96 21 20 85

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45

Déchèterie de Bourbriac — Route de Kérien, Bourbriac — 02 96 43 64 91

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mai > Septembre	13h30-18h00		08h30-12h00 13h30-18h00		13h30-18h00	08h30-12h00 13h30-18h00
Octobre > Avril	13h30-17h30		08h30-12h00 13h30-17h30		13h30-17h30	08h30-12h00 13h30-17h30

Déchèterie de Callac — ZA de Kerguiniou, Callac — 02 96 45 89 11

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	08h00-12h00 14h00-18h00		08h00-12h00 14h00-18h00		08h00-12h00 14h00-18h00	08h00-12h00 14h00-18h00

Audace et Sobriété

Nous savons tous que le présent occupe voire préoccupe et que le futur reste toujours incertain.

Oui, il y a la crise, oui, il y a la guerre, oui, il y a l'inflation et peut-être une amorce de récession, oui, il y a la menace climatique ! Les temps ne sont pas à l'insouciance ni à l'abondance, mais rappelons-nous que le pire n'est pas toujours sûr, que les difficultés nous rapprochent aussi les uns des autres. Elles nous incitent à chercher plus de solidarité, de chaleur, d'amitié.
Plus que jamais, il s'agit de s'offrir des moments de douceur, d'évasion, d'inspiration et d'émerveillement. Ensemble, déjouons les pronostics. Décidons que quoiqu'il arrive, 2023 sera tissé de joie, de petites et de grandes surprises, de projets enthousiasmants, de rires, de découvertes et de choix constructifs et fédérateurs.
Projetons-nous au travers de cette nouvelle année : le beau et le bon restent à porter de main et l'idéal, la ligne d'horizon sur laquelle poser notre regard. Soyons audacieux et osons.

Quelques constats sont à souligner :
La population saint agathonnaise évolue à la hausse (+0,5%) et cela régulièrement depuis quelques années La population s'élève à 2286 habitants. En 2022, nous avons comptabilisé 11 naissances, avons célébré 7 mariages, 3 pacs mais déplorons 36 décès. Un nouveau recensement commence le 19 janvier jusqu'au 18 février.
A la suite d'un travail sur le PLUI, concernant la sobriété foncière et la zéro artificialisation nette, des réunions publiques auront lieu à partir de la mi-mars.
Depuis le début du mandat, conscients de la problématique de la désertification médicale, nous nous sommes penchés sur des solutions à court, moyen terme pour accueillir un médecin. Le 16 janvier, un jeune médecin s'est installé sur la commune et les consultations affluent. Bienvenue à lui.
L'extension des loges de la Grande Ourse est finalisée avec un apport en surface de plus de 70 m^2. Cela favorisera l'accueil plus important d'artistes de tous horizons. Nous savons que la culture est un élément structurant et fédérateur sur notre territoire.
Quelques acquisitions foncières ont été réalisées dont le bâtiment de l'ex-pharmacie.
Sur le plan énergétique, un changement complet de l'éclairage de la salle des sports est finalisé avec le passage au led puis progressivement, extension souhaitée à l'éclairage public, diminution et harmonisation des heures d'éclairage dès janvier 2023. A la suite d'un audit effectué en 2021, dans le cadre de la sobriété énergétique, tous les bâtiments communaux seront pourvus d'isolation et de chauffage adapté. Le pôle scolaire entrera dans le cadre du décret tertiaire. Ambition de passer à -40, -50% d'économie énergétique à l'horizon 2040/2050.

Sur le plan patrimonial, restauration du très ancien four à pain, refonte de la grosse cloche de l'église.
Du coté des équipements, acquisition d'une balayeuse mutualisée avec la commune de Pabu.
Acquisition de 2 robots de tonte pour les terrains de football.
Un plan circulatoire global va être présenté par le cabinet Ceryx fin janvier, pour les rues de Kerjoly, l'Etang du Prieur et le carrefour Pierre Loti. (Travail avec les communes de Guingamp et Pabu)
Le four de la boulangerie a été remplacé avec passage du gaz à l'électricité ;
Malgré la fermeture d'une classe de maternelle en septembre 2022, nos écoles affichent une belle dynamique. (Effectif de l'ordre de 170 enfants). L'augmentation de la natalité depuis 2020 nous laisse un peu d'espoir quant à l'avenir de l'école maternelle. Un travail est en cours pour la mise en place d'un ALSH, le mercredi, dès la rentrée de septembre 2023. Les enfants du CME apportent une belle vitalité et impulsent des idées intéressantes contribuant à l'amélioration du bien-être général.
Le budget de la commune nous permet d'avoir une bonne visibilité de fonctionnement sans augmentation de la pression fiscale. (2 années de baisse en 2020 et 2021 des taux TF sur le bâti et TFNB de 4,14% et 3,90% Les investissements prévus pourraient être envisagés sans recours à l'emprunt.

Nous pourrons avoir de l'ambition pour 2023 et continuer à œuvrer pour dynamiser et embellir notre centre bourg, le rendre plus fonctionnel ainsi que la commune dans son ensemble.

En collaboration avec Guingamp habitat, 14 logements (4 maisons T3 et 10 appartements (6 T3 et 4 T2), rue du Prieuré, vont « sortir de terre » au 2ème semestre 2023, à proximité du cœur de bourg.
Dans le cadre de l'aménagement de la rue de Kervingleu, le programme de l'enfouissement des réseaux est prévu en 2023. Cette rue de 16900 m2 desservant le cœur de bourg à partir de la RD9 sera équipée de mobilités douces. L'enveloppe affectée aux travaux est de 1 100 000€.
Un plan de circulation est également prévu dans le centre bourg afin de faciliter les déplacements.
(Sens unique, aménagement des trottoirs...). L'ADAC nous accompagne dans l'ensemble de ces projets.

La réhabilitation de l'ex-pharmacie est lancée. (Mise aux normes et aménagement en cellules professionnelles). Extension de la salle des sports prévue avec club house et gradins pour recevoir des compétitions officielles. Aménagement d'une maison envisagé : gîtes, résidences d'artistes, accueil 1er secours. Accompagnement du CAUE.
Le travail sur la réalisation de l'ABC se poursuit avec dynamisme et la découverte de la richesse de la faune et de la flore sur la commune. De nombreux partenaires et des collaborations avec les entreprises locales participent à l'enrichissement de cet Atlas.

Un travail est également en cours sur le projet culturel.
Je salue et félicite le travail et l'investissement de tous les bénévoles au sein de toutes les associations de la commune. Merci pour cet extraordinaire dévouement et un grand bravo pour les résultats exceptionnels de certaines associations sportives. Beau succès également au niveau du Téléthon.

J'en profite également pour remercier l'équipe municipale investie dans le cadre de l'intérêt général, les membres du CCAS, le personnel communal pour leur engagement au quotidien, au service de la population.

Au nom de l'équipe municipale et du personnel communal, je vous souhaite une belle et heureuse année 2023 ! Qu'elle soit empreinte de bienveillance qui peut être source de bonheur.
Gardons l'humain au centre de nos préoccupations, rapprochons-nous de la nature, respectons-la, cultivons le bien vivre ensemble. Et surtout, gardons la joie de vivre pour mieux affronter notre devenir.

BLAOVEZH MAT.
YEC'HED HA PROSPERITE !

Votre Maire,
Anne-Marie Pasquiet.

Urbanisme Constructibilité - Projets

Mettre en œuvre son projet de construction aujourd'hui demande à prendre en compte les règles d'urbanisme. Le Plan local d'urbanisme en cours sur Saint Agathon depuis 2015 fixe le cadre, le PLUI en cours d'adoption au sein de Guingamp Paimpol Agglomération change la donne.

Avant de préparer un projet ou pour envisager une cession de terrain il convient de consulter les documents d'urbanisme. Il s'agit bien sur du PLU communal mais aussi du projet de PLUI.

La réglementation qui régit les construction s'articule autour des lois qui ensuite se déclinent en SRADET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), SCOT du Pays de Guingamp (schéma de cohérence territoriale) et PLUI de Guingamp Paimpol Agglomération qui va se substituer au PLU de saint Agathon).

La loi climat et résilience amène la Région a faire évoluer le SRADET vers le **ZAN, zéro artificialisation nette**. Ces termes peuvent paraître barbares et pourtant ils impactent directement nos projets d'habitants. En effet nous étions habitués à trouver facilement des terrains de grande surface à des prix abordables pour construire nos habitations. Tout cela est profondément impacté par ces textes.

Enveloppe urbaine, changements de destination, densité, Opérations d'aménagement programmé, espaces réservés, STECAL.

Les contours précis de la zone urbaine de Saint Agathon dite agglomérée sera définie au sein de ce nouveau PLUI en tant qu'**enveloppe urbaine**. Aucune construction ne pourra se faire en dehors, seules les extensions seront possibles. Autant dire que les **changements de destination** seront une ressource à part entière (bâtiments de corps de ferme pouvant être transformés en habitation)

La **densité** applicable sur notre commune qui se situe dans l'aire urbaine

de Guingamp est de 20 logements à l'hectare. Les terrains constructibles devront être de 500 m² maximum.

La commune traduit ses projets au sein d'**OAP** (opérations d'aménagement programmées) qui concernent du logement ou des équipements, pour les réaliser elle peut inscrire des emplacements réservés qui sanctuarisent une zone.

Certaines structures relèvent d'une réglementation spécifique bien qu'installées en zone A ou N (agricole ou naturelle). C'est le cas d'entreprises installées historiquement en campagne et ayant exprimé des projets d'évolution par exemple. Elles revêtent le nom de STECALS.

Les règles de construction d'habitations, de garages, de dépendances, de clôtures, de commerces, d'entreprises, d'exploitations agricoles.... sont revisitées à l'occasion du PLUI qui concerne le territoire de Guingamp Paimpol Agglomération dans son ensemble. Notre PLU est grandement modifié, certaines règles harmonisées et simplifiées.

Toutes ces règles sont contenues dans les documents du PLUI qui prennent en compte les lois, le SRADET et le SCOT. Le rapport de présentation, le PADD, les OAP, le règlement littéral et les annexes feront l'objet dès le 13 mars d'une enquête publique afin de permettre à chacun de s'exprimer et de demander des modifications ou aménagements. Cette enquête dure du 13 mars au 12 avril 2023, les permanences se tiendront à Guingamp, Bégard, Bourbriac, Paimpol, Callac et Pontrieux.

Chaque citoyen pourra avoir accès à ces documents sur un site internet qui sera communiqué ou sur pièces en se rendant aux permanences de la commission d'enquête.

Vous pouvez venir en mairie pour consulter les documents ou échanger sur ces évolutions en cours. Les élus et les services se mettent à votre disposition. Toutefois les demandes devront être déposées auprès de la commission d'enquête. Aucun dépôt ne peut être fait en mairie.

Je vous invite à vous renseigner afin de connaître les projets qui vont impacter fortement notre vie quotidienne. Un PLUI est un plan pour dix ans. La sobriété foncière nous amène vers une grande rareté des terrains constructibles. Nous devrons optimiser et penser autrement notre urbanisation.

PLUi

Participez à l'enquête publique de Guingamp-Paimpol Agglomération !

L'enquête publique du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération se déroule du 13 mars au 12 avril 2023. Les habitants et les acteurs du territoire sont invités à donner leurs avis.

Le PLUI, qu'est-ce que c'est ?

Le PLUi vise à harmoniser et structurer la politique d'aménagement afin d'organiser un développement cohérent du territoire. Conçu en collaboration avec tous les élus locaux, il a donné lieu à de nombreuses concertations publiques.
Constructibilité, densité urbaine, hauteur des constructions, stationnement, préservation des espaces naturels... le PLUi harmonise et simplifie les règles générales d'utilisation du sol qui sont ainsi plus lisibles. Les 57 communes de Guingamp Paimpol Agglomération bénéficieront d'une vision cohérente d'aménagement sur 10 ans. C'est aussi la garantie d'un juste équilibre entre développement urbain, préservation du cadre de vie et de l'environnement.
Comment participer à l'enquête publique ?
La commission d'enquête publique se tiendra à la disposition du public, sans rendez-vous. Elle recevra les observations sur les lieux d'enquête publique et lors des permanences. La population est invitée à s'exprimer sur le projet de PLUi de Guingamp Paimpol Agglomération à travers plusieurs supports :

- En ligne, via un registre dématérialisé : **https://www.democratie-active.fr/enquetepublique-plui-gpa/**
- Par mail à l'adresse suivante : **enquetepublique-plui-gpa@democratie-active.fr**
- Par écrit dans les registres papiers ouverts dans 6 lieux d'enquête publique aux horaires habituels d'ouverture : mairie de Bégard, Bourbriac, Callac, Paimpol et Pontrieux, ainsi qu'à l'accueil de l'agglomération à Guingamp (3 rue Auguste Pavie).

La commission d'enquête publique recevra le public, sans rendez-vous, lors des permanences organisées pendant toute la durée de l'enquête, aux dates et sur les lieux suivants :

Guingamp : *Accueil de l'Agglomération 3 rue Auguste Pavie*
lundi 13 mars (après-midi), mercredi 22 mars (après-midi), samedi 1er avril (matin), jeudi 6 avril (après-midi), mercredi 12 avril (matin)

Bégard : *Mairie - 2 rue de la résistance*
mardi 14 mars (matin), jeudi 23 mars (matin), vendredi 7 avril (matin)

Bourbriac : *Mairie - 11 place du centre*
Jeudi 23 mars (après-midi), jeudi 6 avril (après-midi)

Callac : *Mairie - Place Jean Auffret*
Lundi 13 mars (après-midi), jeudi 23 mars (matin), vendredi 7 avril (matin)

Paimpol : *Mairie - 10 rue Pierre Feutren*
mardi 14 mars (matin), samedi 25 mars (matin), vendredi 31 mars (après-midi), mercredi 5 avril (après-midi), mardi 11 avril (après-midi)

Pontrieux : *Mairie - Place de la Liberté*
Vendredi 24 mars (après-midi), jeudi 6 avril (matin)

Une permanence téléphonique est proposée pour les personnes ne pouvant pas se déplacer le mercredi 22 mars de 9h00-12h00, sur rendez-vous uniquement.
Les prises de rendez-vous pour la permanence téléphonique s'effectuent auprès du service urbanisme de l'agglomération par mail adressé à urbanisme@guingamp-paimpol.bzh, avant le 20 mars.

Et après ?

Le calendrier du PLUi :

- **Avril 2023 :** remise de la synthèse et des conclusions de l'enquête publique par la commission d'enquête.
- **Mai-Juin 2023 :** modification du PLUi pour tenir compte des avis émis avant l'enquête publique, ainsi que du rapport et de l'avis motivé de la commission d'enquête.
- **Automne 2023 :** approbation du PLUi par le Conseil communautaire.
- **Fin d'année 2023 :** application du PLUi.

Retrouvez toutes les infos concernant le PLUi dans la rubrique urbanisme du site de l'agglomération : **https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/plan-local-durbanisme-intercommunal/**

Se déplacer en toute sécurité

Mobilités et vélo communautaire

Les mobilités, ce sont tous les modes de déplacements développés sur notre territoire pour que nos trajets soient facilités et rendus accessibles à tous.

Les infrastructures sont pensées à la fois pour nos usages du quotidien et profitent aux touristes pour lesquels un travail conséquent est en cours au travers du tracé de la véloroute qui va de Paimpol à Carhaix.

Nous connaissons tous Axéobus sous les trois formes qu'il prend depuis sa création :

- les minibus qui circulent sur nos six communes sur trois circuits six jours semaine
- le transport à la demande Axeobus +
- le transport personnes de plus de 80 ans et PMR qui accompagne en porte à porte

Ces services ont été complétés par les vélos à assistance électrique qui sont loués au mois pour une durée maximale d'un an.
L'usage du vélo est soutenu par l'agglomération dans un souci écologique de protection de l'environnement.
Cet usage va être accompagné par un plan vélo qui va développer les outils nécessaires à sa mise en œuvre : circuits, balisages, aménagements routiers, pistes cyclables, aires de covoiturage, abris vélos sécurisés, soutien aux professionnels....
Le plan vélo communautaire passe en phase active après un diagnostic et des enquêtes auprès des usagers. Chacun de nous est sollicité pour intégrer le groupe des usagers actifs du vélo pour enrichir les propositions.
Les services de transport vont faire l'objet de consultation des usagers afin d'apporter des améliorations au vu des manques constatés.
Un état des lieux de l'existant est en cours.

Prenez contact en mairie ou directement auprès des services GPA pour participer.

Quelques actions structurantes menées

Installation des jeux

Des jeux pour enfant ont été installés le long de la promenade douce. Plusieurs de ces jeux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. De nouveaux emplacements seront sélectionnés en tenant compte de la nature des sols humides. Cet agencement se réalise en complément d'un travail de prolongement de boucles de promenades dans le bourg.

Installation de toilettes au cimetière

Pour le confort de tous, des toilettes ont été installées au cimetière ce mercredi 1er février 2023 pour un montant de 38 640 €.

Installation d'un cadenas pour accéder aux terrains de tennis.

Situés derrière le stade d'entraînement de football, les deux terrains de tennis sont accessibles sur demande à l'accueil de la mairie. Contre une remise d'une caution, vous pourrez accéder à une heure de jeu. Les filets des terrains ont été restaurés et les grillages remplacés. Merci à chacun de veiller à la bonne utilisation du matériel pour le confort de tous !

Entretien des espaces verts

La gestion différenciée des espaces verts est engagée. Cela consiste à trouver des solutions pour conserver un niveau de fleurissement satisfaisant tout en veillant à réduire nos consommations d'eau (arrêt en cas de sécheresse) et à réduire les temps d'entretien passés par les services techniques.

Un test d'une nouvelle végétation sur les parties communales de l'entrée de ville au niveau du rond point de l'Intermarché sera réalisé cette année 2023.

Les projets

Circulation dans le bourg :

Afin de mieux répondre aux enjeux de circulation des personnes à mobilité réduite dans la commune, une révision de la circulation des véhicules motorisés, des places de stationnement et de la largeur des trottoirs sera engagée. La circulation devant les écoles sera également revue, et ce, afin de protéger les plus vulnérables. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants seront associés à ces réflexions afin de recueillir leurs propositions. Les habitants seront invités à participer aux choix de la commune.

L'isolation des bâtiments publics

Dans le cadre des investissements nécessaires, l'isolation du bâtiment de la mairie est primordiale.

La commission travaux a travaillé sur un audit affiné de travaux afin de vérifier quels investissements permettaient les meilleures économies d'énergie. Les travaux vont être engagés sur l'année 2023. Ils permettront de réduire amplement les consommations et la facture d'énergie. Une étude complémentaire sera engagée pour savoir si des modes de production alternatifs en utilisant le bois bocage ou la géothermie par exemple seront menées avec l'agglomération GPA.

Toujours dans le cadre de la rénovation des bâtiments publics, un audit énergétique complet a été mené sur les bâtiments de l'école maternelle, l'école primaire, la bibliothèque, le restaurant scolaire et le service d'accueil périscolaire « la Ribambelle ». Un important programme de travaux sera phasé sur les années 2024, 2025 et 2026. Pour cela, l'équipe municipale s'est entourée en plus de ses services, de techniciens spécialisés de l'ADAC (Agence départementale), du SDE (syndicat départemental d'électricité) et de bureaux d'études privés. L'objectif est de réaliser à minima 30 % d'économies d'énergie d'ici 2030 et 50 % d'ici 2040 tout en conservant un confort d'utilisation pour nos écoliers, leurs enseignants et le personnel communal.

Jeux de la MDA

Le revêtement détérioré des jeux extérieurs de la salle de la Maison des associations sera rénové. Une alternative à un revêtement de caoutchouc à été étudié mais n'est pas possible pour des contraintes techniques du sol. Il sera donc remplacé au printemps prochain.

Gestion du bocage

Un plan de gestion du bocage va être engagé afin d'optimiser les coupes de bois et de contribuer à la pérennisation des haies bocagères communales en bonne santé sur notre commune.

Des travaux dans les locaux de l'ancienne pharmacie

Les locaux de l'ancienne pharmacie ont été acquis par la commune. Les logements à l'étage ont été réhabilités par Guingamp Habitat. Le rez-de-chaussée va être rénové afin de pouvoir accueillir de nouvelles activités de type commerciales ou de services.

Promenade douce parcours santé Installation d'équipements

Dans la continuité des multiples projets élaborés par les enfants du CME, un projet du premier CME, le CME 2020/2021, fait son chemin.

Ce projet consiste à installer le long de la promenade douce des jeux et des équipements sportifs qui en feront pour une portion de cette promenade, un parcours santé, accessible aux personnes à mobilité réduite pour certains équipements.

Le choix des jeux et des équipements s'est fait en collaboration, entre élus, à partir des souhaits des enfants du CME et de l'avis des élus du conseil municipal en matière de faisabilité.
Les installations se feront de façon échelonnée en plusieurs tranches.

La première tranche a été réalisée en octobre et novembre derniers avec la mise en place de jeux : bascule 2 places, cheval sur ressort, planche sur ressorts, batterie tambours, et également la mise en place d'équipements sportifs : duo dips pec-press, stepper, duo porteur traction bras PMR, et la structure SWO barres fixes PMR.

Pour des raisons de drainage de l'eau, la structure SWO initialement montée dans la zone de Traou an Dour, a été démontée et sera réimplantée ultérieurement. L'endroit de réimplantation n'est pas déterminé à ce jour.

De jolies photographies naturalistes le long de la promenade douce

Les saint-agathonnais peuvent désormais découvrir de magnifiques photographies de Jean-Yves Toullelan aux abords de la promenade douce, reliant la mairie aux jardins partagés. Ces photographies d'animaux sauvages, tirés d'une exposition ayant eu lieu à la médiathèque en 2021, ont été choisies par les enfants du CME. Venez admirer ces belles images de rougegorge, machaon ou encore renard !

Arrivée d'un médecin à St-Agathon

A partir du 16 janvier 2023, Dr LE FEVRE Virgil, médecin généraliste, reçoit ses patients le lundi, mardi, jeudi et vendredi, à la maison des Associations.

Nous soulignons l'implication des Services Techniques qui ont œuvré à la préparation des locaux et à la signalétique. Un grand MERCI à eux.

Pour l'instant, la prise de rendez-vous se fait par internet sur le site DOCTOLIB, ensuite, cela sera également possible par téléphone auprès du secrétariat externe.

Dr LE FEVRE a le projet de faire construire, rue du stade, une maison médicale qui comporterait plusieurs cellules afin d'accueillir dans un premier temps un ou deux médecins et des internes puisque Dr LE FEVRE souhaite être maitre de stage. Le projet bâtimentaire serait modulable, extensible, afin d'intégrer des praticiens paramédicaux.

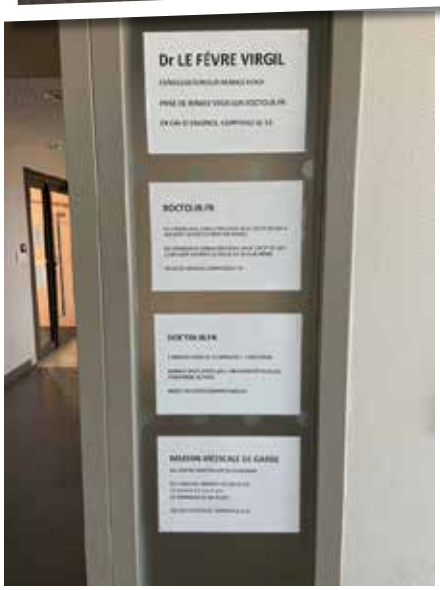

L'Université de la Nature à Saint-Agathon !

Depuis plusieurs années, l'association VivArmor Nature organise des cours dans le but d'initier les gens à l'écologie et former de futurs naturalistes sur le territoire.

Différents cycles de formation sont proposés : botanique, vers de terre, amphibiens, reptiles, insectes, algues et bases de l'écologie. Cette année, les cours théoriques ont lieu à St-Agathon, dans la Maison des Associations. Vous trouverez toutes les informations nécessaires (horaires, calendriers, inscription) sur le site internet de VivArmor Nature. L'inscription aux cours est gratuite, seule l'adhésion à l'association est demandée. Vous pouvez contacter Maxime Planes (biodiversite.saintagathon@gmail.com) pour plus de précisions.

École maternelle

En cette nouvelle année scolaire, notre école maternelle accueille 55 enfants répartis dans deux classes : 27 élèves en TPS/PS avec Julie Huet-Le Carboulec (directrice) et 28 élèves en MS/GS avec Marjorie Goizet.

Nous souhaitons la bienvenue à Emmanuelle Julou, Atsem dans la classe de TPS/PS. Elle a rejoint l'équipe suite aux départs en retraite de Christine Henry et de Françoise Bouiller.

Cette année, dans le cadre du projet d'école, les deux classes vont travailler plus particulièrement sur le thème des cinq sens et de la différence. Une animation autour du travail de l'argile avec la briqueterie de Langueux est prévue et une sortie en lien avec les sens aura lieu en fin d'année.

Pour fêter Noël, les élèves des écoles maternelle et élémentaire se sont rendus à la Grande Ourse pour assister au spectacle de cirque d'objets « L'attirail » de la compagnie La Plaine de Joie. Nous remercions l'APE pour le financement de ce spectacle.

Nous souhaitons à tous une très bonne année scolaire.

N.B. : Les familles peuvent d'ores et déjà inscrire leurs enfants en mairie pour la rentrée de septembre 2023 (enfants nés en 2020).

Plaisir à la cantine

Toujours dans l'objectif de réenchanter la cantine pour qu'elle soit un espace d'éducation à l'alimentation, nous recevions le 21 septembre 2022 dans le restaurant scolaire de la commune
la journée de formation « Plaisir à la cuisine ». Ce module constitue l'un des modules de formation du dispositif « Plaisir à la cantine ».
L'animation de la journée était assurée par les cuisiniers formateurs Nicolas Thurault et Samuel Roullé et la coordinatrice du programme Anne Béraud.
Une dizaine de cuisiniers dont notre chef Gwenolé ont travaillé sur les techniques de cuisine végétarienne, l'utilisation d'aliments de qualité, les techniques de cuisson des viandes, des poissons, des céréales et des légumes secs.

Nous étions une trentaine de convives à déguster les petits plats réalisés pour la circonstance : entrées à base de mayonnaise sans œufs remplacée par des haricots blancs, viandes cuisinées à basse température : rôti de bœuf, poulet, sauté de porc, hachis parmentier aux lentilles, pour finir avec un gâteau chocolat aux haricots rouges.

Ce fut un bon moment, un grand MERCI à nos cuisiniers !

École élémentaire

À la rentrée de septembre 2022, il y a 5 classes à l'école élémentaire de Saint-Agathon :

- **24 élèves en CP**
  avec Anita Moisan,
- **24 élèves en CE1**
  avec Blandine Ballouard,
- **22 élèves en CE1-CE2**
  avec Bruno Pierre et Aurélie Hervé,
- **21 élèves en CM1**
  avec Christelle Landais,
- **27 élèves en CM2**
  avec Virginie Kergus.

L'équipe pédagogique est complétée par 3 AESH qui accompagnent les élèves : Fabienne Bouetté en CE1, Agnès Jégo en CE1-CE2 et Aurélie Godard en CM2.

Quelques événements ont marqué ce début d'année :

- Au mois d'octobre, 2 classes ont participé à des sorties nature. Elles ont été accompagnées par un animateur du Centre d'initiation à la rivière de Belle-Isle-en-Terre qui travaille en partenariat avec le SMEGA.
  Les CP ont participé à une animation sur l'eau, l'énergie qu'elle produit grâce à l'observation et à la construction de moulins.
  Les élèves de CM1 ont, eux, pêché des petites bêtes dans le Frout afin de connaître l'indice biotique de la rivière (niveau de pollution).
- Rencontre athlétisme pour tous les élèves de l'école élémentaire. Un bel après-midi de rencontre sportive : tous les élèves de l'école élémentaire ont participé à des ateliers d'athlétisme avant les vacances de la Toussaint.
- Conseil Municipal des Enfants (CME). À l'initiative du conseil municipal de la commune, le CME a été renouvelé. L'école est partenaire de cette initiative : participer à un CME a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté et de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général. Le CME est composé d'élèves de CE2, CM1 et CM2.
  Pour sensibiliser les enfants à leur future fonction, Mme le Maire, accompagnée de Mme Harrivel, est intervenue dans les 3 classes concernées. Elle a pris le temps de leur exposer le rôle des élus et de répondre aux questions des enfants sur la fonction d'élu.
- Les classes de CM1 et de CM2 se sont rendues à la Grande Ourse pour rencontrer un groupe de musique : Levitation free. Ce groupe était en résidence à la Grande Ourse. Les élèves ont eu la chance de participer à une de leurs répétitions. Ils ont ensuite pu échanger avec les membres de ce groupe.
- Le vendredi 2 décembre, tous les élèves de l'école ont fait preuve de générosité en courant en faveur de la recherche : après avoir été sensibilisés par des membres de l'association du Téléthon, ils ont cherché des « parrains » qui ont réalisé des dons pour la recherche. Il s'agissait d'une première expérience qui est appelée à être reproduite !
- Le mardi 6 décembre, tous les élèves de l'école ont assisté au spectacle « l'attirail » de la compagnie « Plaine de Joie ». Ce spectacle a été offert par l'APE que nous remercions, comme cadeau de Noël pour les élèves. Ce spectacle a été choisi pour initier un gros projet qui verra les élèves proposer un spectacle de cirque en fin d'année !

De nouveaux projets, de nouvelles activités sont déjà au programme pour ces prochaines semaines.

Bibliothèque des ateliers appréciés

Toute l'année et depuis sa création, la bibliothèque propose des ateliers de loisirs créatifs qui permettent aux grand·es et petit·es de développer leur motricité fine, leur imagination et leur sens esthétique. Le semestre dernier, nous avons ainsi décoré de monstrueuses boîtes à mouchoirs, ainsi que des seaux pour récolter des douceurs à Halloween. Nous avons créé des tableaux en sable coloré - il faut pour cela beaucoup de patience et de concentration !

Deux séances ont été nécessaires (et bien plus encore de temps de préparation aux bénévoles) pour la fabrication des mobiles nature au profit du Téléthon : une bonne action récompensée par bien du plaisir.
Lors du semestre à venir, nous continuerons à nous amuser : en faisant des masques dès le 8 février, puis des poissons le 29 mars ; nous nous essayerons aux impressions végétales (« tataki zomé ») en mai, nous fêterons tous les parents en juin… la liste n'est ni close ni exhaustive, rejoignez notre équipe pour proposer d'autres opérations !

Tous ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous et toutes, il suffit de s'inscrire. Quant au club tricot, il se réunit les mercredis après-midi quand il n'y a pas d'atelier, et lui aussi recrute de nouveaux membres. À vos aiguilles !

Festival Autour d'Elle

La bibliothèque participe cette année encore au Festival Autour d'Elle, à l'initiative de la commune de Ploumagoar, du 24 février au 12 mars : en collaboration avec Melrose, nous travaillerons sur les slogans féministes. Une exposition en deux volets, à voir à la bibliothèque et à La Grande Ourse, et un atelier d'écriture emmené avec le service jeunesse de Guingamp… sans oublier une sélection de livres et de films pour tous les âges, concoctée avec la Bibliothèque des Côtes d'Armor.

Le Téléthon du Club tricot

Dès l'été, les tricoteur.ses se sont lancé·es dans la préparation du Téléthon : cette année, le Club proposait à la vente de ravissantes petites chaussettes pour décorer le sapin ou faire un calendrier de l'avent original. Ajoutées à la vente de bonnets, d'écharpes et de couvertures le jour de l'événement, ce sont près de 240 € qu'a rapporté l'opération.

Er skol e teskan dre ar brezhoneg ivez !

Abaoe ouzhpenn 40 vloaz ez a ar c'helenn divyezhek galleg-brezhoneg warraok. Muioc'h-mui a familhoù a ra an dibab-se evit o bugale bep bloaz. A-drugarez d'un hentad aozet eus ar skolvamm betek al lise e c'hell ar skolidi mestroniañ ar brezhoneg, ouzhpenn d'ar galleg, ha gant se e vint muioc'h en o aez en o endro pemdeziek.

Diwezhatoc'h ha dre o divyezhegezh e c'hellint labourat e Breizh, ma'z eus muioc'h-mui a bostoù ma'z eo ret komz galleg ha brezhoneg, koulz war tachenn ar c'helenn, ar vugaligoù, ar buheziñ sokiosevenadurel, an embann, an touristerezh, ar mediaoù, ar strollegezhioù, ar yec'hed...

Gant un divyezhegezh sanket don er vro e vint gwelloc'h en deskiñ yezhoù estren ivez. Ouzhpenn 600 skol zo gant un hentad divyezhek dija ha bep bloaz e vez digoret re nevez. Da lakaat anv ho pugel er skol dostañ, kit war al lec'hienn ww.ecole.bzh pe pellgomzit da Ofis Publik ar Brezhoneg da 0820 20 23 20.

A l'école, j'apprends aussi en breton !

L'enseignement bilingue français-breton est en plein développement depuis plus de 40 ans, chaque année de plus en plus de familles choisissent cet enseignement pour leurs enfants. Grâce à un cursus organisé de la maternelle au lycée, les élèves maîtrisent le breton, en plus du français, ce qui leur permet de mieux comprendre leur environnement.

Plus tard, leur bilinguisme français-breton leur permettra notamment de rester travailler près de chez eux en Bretagne, où de plus en plus de postes requièrent la maîtrise des deux langues dans des domaines divers comme l'enseignement, la petite enfance, l'animation socio-culturelle, l'édition, le tourisme, les médias, les collectivités, la santé...

Ce bilinguisme ancré dans le territoire leur facilitera également un meilleur apprentissage des langues étrangères. D'ores et déjà, plus de 600 établissements sont dotés d'une filière bilingue, et chaque année de nouveaux sites ouvrent. Pour inscrire votre enfant dans l'école la plus proche, rendez-vous sur le site ww.ecole.bzh ou contactez l'Office Public de La Langue Bretonne au 08 20 20 23 20.

Et la culture dans tout cela ?

Voilà une bonne question qui pourrait faire sujet au Bac (ou pas), mais je n'ai pas quatre pages pour y répondre (ni quatre heures). Oui la culture, c'est la diffusion de spectales à la grande ourse par la mairie, l'association Melrose, les autres associations (comité d'animation, ESF,...) , mais c'est aussi ce qui se passe dans les lieux communaux (écoles, bibliothèque, salles...), c'est aussi tout ce qui fait le sel de la vie comme la rencontre d'un voisin sur une promenade ou l'on peut échanger sur le temps qui fait , le devenir de la petite dernière. Alors la municipalité, na pas le pourvoir, ni l'envie (heureusement) de tout régenter, mais celui de travailler pour faciliter ces événements. C'est pourquoi nous avons travaillé avec Melrose pour mettre au point une nouvelle convention. C'est pourquoi avec les camarades de différentes commissions nous faisons attention, à créer des lieux facilitant ces échanges (liaisons douces, parcours de jeux, sport santé...). C'est pourquoi nous nous sommes engagés, autour de la bibliothèque, dans l'élaboration d'un projet culturel. Nous sommes soutenus en cela par la Bibliothèque des Cotes d'Armor. Des réunions-atelier ont déjà eu lieu. Nous reviendrons vers vous, usagés de la bibliothèque ou non, associations pour le construire. L'idée étant de créer, ensemble, du lien dans nos actions et travaux pour développer le coté « bon vivre » de notre commune.

***NEVEZ :** e Sant-Eganton e c'hallit bremañ enskrivañ ho pugel evit ar c'hlas divyezhek a zo raktreset digeriñ e miz Gwengolo er skol-vamm bublik. Digor eo d'ar vugale ganet e 2018, 2019, 2020 ha 2021. En ti-kêr e vez graet.*

NOUVEAU : à Sant-Agathon vous pouvez maintenant inscrire votre enfant pour la classe bilingue dont l'ouverture est prévue à la rentrée de septembre. Ouvert aux enfants nés en 2018, 2019, 2020 et 2021. Démarches à faire en mairie.

Culture

La nouvelle année approche à grands pas, et nous sommes très heureux de la commencer avec vous !

On se repose d'abord des excès en janvier, faut pas exagérer… Mais dès février, on repart pour une nouvelle saison sous le signe du blues, du rock, de l'humour et on se réserve quelques petits pas de côté palpitants ! Comme d'habitude, la scène de La Grande Ourse accueillera de brillants artistes locaux, mais aussi des pointures internationales… Cette année encore, on se fait plaisir.

On ouvre cette nouvelle saison avec le festival Autour d'Elle, qui met en valeur les femmes. Et quoi de mieux pour ça qu'un bon concert rock à tendance punk-métal ? La bassiste du groupe Pogo Car Crash Control, Lola Frichet, au son lourd et puissant, milite pour plus de représentativité féminine sur scène, et particulièrement dans les musiques extrêmes. Alors on vient l'écouter, elle et son groupe, et on ne lui dit surtout pas qu'elle a un « son de bonhomme » !

Les Pogo partageront l'affiche avec nos chouchous les SBRBS ; un groupe de pop-rock breton qui vient souvent nous voir à la Grande Ourse pour des résidences. Ils sont même programmés aux Vieilles Charrues, alors venez les voir en avant-première !

Du blues, il va y en avoir cette année, et pas des moindres, des grands, des très grands même. On accueillera une fois de plus un inscrit au Blues Hall of Fame.
Cette fois c'est Joe Louis Walker, un guitariste, chanteur et auteur-compositeur américain génial, pionnier du blues contemporain qui nous fera l'honneur de sa présence. On aura le plaisir d'accueillir également le groupe Altered Five Blues Band, potentiel futur nominé aux Grammys… Venez voir ça avant que l'on ne puisse plus s'offrir le luxe de les inviter… Enfin, on accueillera le tout jeune Jontavious Willis, qui a déjà tout du grand et n'a rien à envier à ses prédécesseurs, on dit même qu'il a l'âme d'un bluesman de 70 ans ! Le tout en en ayant 22, pas mal non ?

Deux humoristes sont également à l'affiche ce semestre. On recevra Aymeric Lompret, le chroniqueur borderline de France Inter, dans son tout nouveau spectacle déconseillé aux moins de 13 ans. Plus tard dans l'année, c'est Urbain qui nous fera découvrir son premier spectacle. Habitué des comedy clubs, c'est sa première tournée alors on espère que vous lui réserverez un accueil chaleureux.
Si l'on déconseille aux préadolescents le spectacle d'Aymeric Lompret, on ne peut que les inciter à venir en famille à la pièce de théâtre La Nuhé, l'histoire d'une adolescente qui devant l'angoisse du monde contemporain, se réfugie dans la philosophie amérindienne. Ce spectacle aura lieu dans le cadre du Festival Pas Sages.

On aura aussi le plaisir de vous faire écouter la bête de scène Gaëlle Buswel, après le report, la seconde fois sera la bonne ! Inspirée des plus grands, elle nous prouvera que l'attente en valait la peine.

Enfin, ce début 2023 sonne également le grand retour du format « Clubster » de la Grande Ourse ; une soirée rock à prix libre où l'on vous invite à venir taper allègrement du pied. Au programme, deux groupes costarmoricains : Endless Bud vous donnera l'énergie suffisante pour rester jusqu'au bout de la nuit, et les Guingampais de Dandy Monkeys transformeront La Grande Ourse en club concert !

Avec tout ça, nous sommes sûrs que vous trouverez chaussure à votre pied ! Alors qu'attendez-vous pour prendre vos billets ?
Toutes les infos (dates, horaires, réservations…) sont sur www.ourse.fr

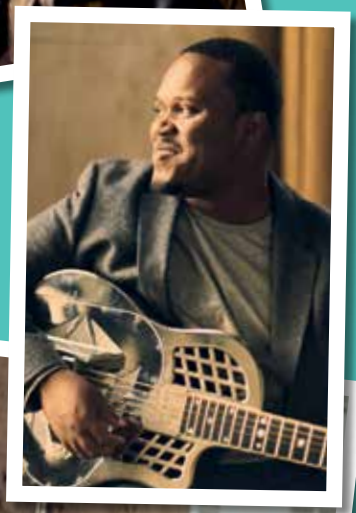

Associations

Opération Défi-Lecture

Remise des récompenses de l'opération Défi-Lecture organisée par la médiathèque et l'école de foot.
Mercredi 25 janvier s'est déroulée à la médiathèque la remise des récompenses de l'opération Défi-Lecture. Menée dans le cadre du Téléthon et organisée par la médiathèque et l'école de foot de l'ESF, cette opération a démarré en septembre et s'est achevée mi-décembre.
C'était déjà la troisième saison du Défi Lecture, qui avait fait remporter le premier prix de l'action la plus innovante parmi toutes celles des écoles de foot des Côtes d'Armor. Cette année, pour apporter un peu plus d'envie, après avoir proposé des livres de foot, nous avons proposé des livres de foot sur les filles.
Un petit rappel du règlement ?? C'est simple, des livres adaptés à chaque catégorie sont apportés sur les terrains. Des livres sur des sujets divers et des livres sur le foot. L'enfant choisit un livre à lire à la maison et trouve un parrain ou une marraine qui accepterait de donner un peu d'argent pour le Téléthon. L'enfant lit le livre seul ou avec ses parents puis rrépond au quizz de 5 questions préparé par Marie. À chaque bonne réponse au quizz, le parrain verse 1 € au Téléthon !
C'est ainsi que 35 livres ont été lus par une vingtaine d'enfants pendant ces 3 mois. L'école de foot de Saint-Agathon, de mini à U17, rassemble 191 enfants. Avec l'Entente et le Groupement avec l'AS Pabu et l'ESPLM, les effectifs arrivent à 251 joueuses et joueurs.
La remise des prix s'est déroulée en présence de 2 joueuses d'EAG : Héloise Mansuy et Anissa Lahmari. Palmarès d'Héloise : joueuse de l'AS Nancy Lorraire, FC Metz et du Losc, sélectionnée en équipe de France U16 à U20, championne d'Europe U19 en 2016 et finaliste de la coupe du monde en U20. Palmarès d'Anissa : joueuse du PSG, Reading FCW (Angleterre), Paris FC, ASJ Soyaux, sélectionnée en équipe de France entre U16 et U23. Les filles

ont pu faire très sympathiquement des photos, signer des autographes et échanger sur leur quotidien de sportives professionnelles de haut niveau. De grandes championnes et aussi de très belles personnes !
Les garçons et les filles qui avaient lu au moins 1 livre ont reçu des mains des championnes une dotation de la FFF, un diplôme du Défi-Lecture et un abonnement d'un an à la médiathèque.
Une très belle opération qui lie la culture à une association sportive et qui se termine d'une bien belle manière...
Merci à la municipalité, aux enfants et parents, à Heloise et Anissa, et aux bénévoles de la médiathèque.

Marche nordique

Nous vous souhaitons une belle année ainsi qu'à vos proches...
La reprise de notre activité s'est effectuée le 12 septembre après une semaine d'initiations pour les nouveaux adhérents.
Nous comptons plus d'une centaine d'inscrits encore cette année dont 12 nouvelles recrues...
Nous avons une vingtaine de circuits (entre 9 et 12 km) et nos séances hebdomadaires sont les : lundi 9h15- mercredi 14h-jeudi 9h et 14h-samedi 9h et dimanche 9h30.
La cotisation reste à 50 € l'année.
À la suite de notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 7 octobre, le bureau reste inchangé :
Co-Présidents : Alain PUILLANDRE et Laurence LE BRETON
Secrétaire : Anne PHILIPPE – Secrétaire Adjointe : Martine MORVAN
Trésorier : Claude TYRANT – Trésorière Adjointe : Claudine LE POULENNEC
Notre CA compte 17 membres et nous avons 14 encadrants.
Nous avons invité Vincent COLLET (Agent de développement sportif salarié de la FNSMR : Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural, Fédération à laquelle nous sommes affiliés) le 22 septembre ; il est venu nous expliquer son rôle au sein du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural notamment au niveau des différentes formations.

Deux adhérentes du club nous ont proposé une Opération Brioches UNAPEI/ADAPEI dont les fonds collectés lors de cette opération (3 au 9 octobre) seront dédiés au financement d'un projet concret (sortie culturelle...) au profit des salariés handicapés.

Participation à la Rose Espoir le 9 octobre 2022 et au Téléthon des Associations Saint-Agathonnaises le 3 décembre 2022 (le club a fait un don ce jour-là de 100 € à l'AFM).
Le week-end du 6/7 mai 2023 a été retenu pour notre sortie annuelle qui se déroulera à BEG-MEIL (Finistère Sud).

Laurence LE BRETON
Co-Présidente – mail association : marchenordique.saintagathon@gmail.com

Les Jardins au Bout du Chemin

L'association a tenu son assemblée générale le 9 décembre 2022, à 11 heures à la maison des associations.

À cette occasion, le président, Hervé NOIROT a présenté le bilan moral de l'association. La demande d'un particulier souhaitant adhérer à l'association a reçu l'accord de l'assemblée, Dominique JACOB pourra intégrer l'association début 2023.

Verger : bilan des arbres fruitiers existants, quelques arbres ayant subi des dégradations importantes sont à remplacer (écorce grignotée par les chevreuils (part des anges).

L'accent sera mis sur le fleurissement et de la décoration des espaces communs : priorité aux plantes pollinifères, privilégier les espèces mellifères : bourrache, tournesols, cosmos, œillets des poètes, lavande, œillets d'Inde, quelques massifs d'hortensias seront répartis à des endroits appropriés. Également, les décos minérales seront réparties sur les parties communes.

Il est possible de déposer et échanger librement des graines de fleurs, de fruits et de légumes à la grainothèque de la bibliothèque.

Deux dépôts de déchets sur l'espace des jardins. Le premier au Sud où sera construit un compost à l'aide de palettes et un second au bas à gauche de la parcelle commune. Les déchets trop importants ou indésirables seront déposés à la déchetterie intercommunale.
Culture/semis/récoltes en commun : il est décidé de renouveler la plantation de pommes de terre, variétés privilégiées (20 kg de Samba, 10 de Monalisa, 15 de Charlotte, à voir pour d'autres variétés comme la Rosa, Céréma etc...), d'acquérir des graines de salades, poireaux, betteraves rouges, etc... ces semences prendront place dans la serre et seront à la disposition des jardiniers au printemps.

Le réalignement des parcelles individuelles sera effectué à la fin de l'hiver afin de faciliter le passage de la tondeuse.

L'entretien : le nettoyage et l'élagage des talus sur tout le périmètre de la parcelle des jardins, plantations et travaux divers des parcelles communes à réaliser 2 à 3 fois dans l'année selon les besoins.

Remerciements aux adhérents qui ont récolté et transformé en gelée ou confitures les cassis et les mûres de jardin.

Action à reconduire.

Ayant été particulièrement appréciées, les grillades à l'occasion des travaux collectifs seront renouvelées.
La création d'un abri pour le bois alimentant l'insert ou les grillades : des devis ont été demandés auprès de fournisseurs locaux : 500 € seront nécessaires pour le construire. Un courrier a été adressé à la mairie concernant une demande d'autorisation de travaux ainsi qu'une demande de subvention exceptionnelle pour financer ce projet qui sera réalisé par les bénévoles.

Questions diverses :

Le président propose d'étudier l'acquisition d'une pompe à eau pour alimenter la serre. Budget prévisionnel d'environ une centaine d'euros.

Également, l'association a participé au Téléthon en offrant une soupe chaude aux randonneurs de passage aux jardins.

Le bilan financier est présenté par Michelle SAINTHORANT, trésorière.
Les finances de l'association sont saines.

Remerciement aux élus pour la subvention de 500 € accordée pour l'année 2022. Une nouvelle demande sera faite en tenant compte de l'investissement de l'abri bois.

Après avoir financé les dépenses habituelles (essence et entretien tondeuses/débroussailleuses, petit matériel, fleurissement, graines diverses, terreau, outils de jardinage, il reste un petit fond de caisse pour aborder le printemps.
L'assemblée décide d'acquérir un tableau noir pour annoncer les différents événement. La cotisation reste fixée à 30 €.

À l'issue des travaux de l'assemblée, les adhérents, accompagnés de leurs conjoints, se sont retrouvés autour d'une bonne table.

Art et création

L'association l'Art et création a repris ses activités en septembre 2022 pour une nouvelle saison riche en créativité.

Les trois groupes se succèdent le vendredi soir dans l'atelier situé au sein de l'accueil périscolaire.
Le groupe enfants de 17h à 18h accueille 10 élèves, le groupe des ados de 18h15 à 19h30 est lui constitué de 14 jeunes motivés, et pour terminer la soirée, de 20h à 22h, 13 adultes viennent suivre les conseils de leur professeure, Christine Rannou.

En fin de saison, vous aurez la possibilité de découvrir l'ensemble des créations réalisées, lors d'une exposition à la bibliothèque de Saint-Agathon.

Toponymie ; lec'hanvioù Kezako?

Un titre, trois langues : le breton, le français, le latin. C'est bien à ces trois langues, auxquelles on peut ajouter le gaulois que s'intéresse cette science : celle de la signification des noms de lieux.

Le breton d'abord car c'est bien de cette langue que nous viennent 95% des noms de lieux de notre territoire ; le français car depuis le Moyen Âge il a existé une petite cohorte de francophones (bourgeois, petite aristocratie, fonctionnaires...) qui eu une influence en imposant des toponymes français ou en modifiant la prononciation des toponymes bretons ; le latin enfin car, la langue bretonne bien que celtique, a entretenu avec cette langue des rapports étroits tout au long de son histoire.

Mais pourquoi diable s'intéresser à cela ? C'est parfois quand une chose n'est plus là qu'elle nous manque : envoyé pour des raisons professionnelles dans le sud-est du département, je me retrouve dans un bourg ou un édile local avait cru bon marquer son passage en tant que maire et faire étalage de ses références politiques : plus de place de la mairie, de rue du four, de venelle des écoliers, de rue de l'école ou de la fontaine mais : rue Charles de Gaule, Mendez France, Paul Langevain, Verlaine, Rimbault, Jean Moulin ou Georges Brassens. Toutes des personnes honorables, mais j'ai eu mil mal à trouver mon rendez-vous. Les repères, qu'inconsciemment nous avons dans la lecture du paysage humain de nos bourgs, étaient cassés. Rien de grave ici, j'ai fini par arriver à bon port (et je pense que pour les personnes utilisant un GPS cela aurait été facile), il n'en est resté qu'un sentiment de gène. Car le nom des lieux de notre territoire ne sont pas simplement une suite de syllabes, mais quelque chose qui nous a été transmis par des dizaines de générations qui nous ont précédées. Ils font à ce titre partie de notre patrimoine (ici immatériel et culturel) au même titre que nos églises, châteaux, lavoirs... C'est aussi une formidable entrée en matière pour l'apprentissage de la langue de nos ancêtres.

Certaines administrations (La Poste mais pas que, et je ne parle pas de nos camarades facteurs ou guichetiers) ou entreprises (Amazon, Mondial Relay...) voudraient résumer le monde où l'on vit à des points GPS : non je n'habite pas à 47,123483N 5,459045623W mais à Hent meur, Saint-Agathon. À ma sœur habitant dans le Velay, La Poste a expliqué son changement d'adresse par une phrase : "c'est pour que les livreurs de Amazon ne se perdent plus". Dans quel monde vit-on ? Si c'est aux gens de se plier à l'administration et aux multinationales, de se priver d'une partie non négligeable de son identité pour que les susmentionnées gagnent trois francs six sous. La logique doit être inverse : l'administration doit être au service des gens, ce qu'elle est dans une très grande part par ailleurs.

Une équipe de 4-5 personnes de Ti ar vro Gwengamp (association fédérant les associations ayant trait à la culture bretonne sur GPA et LAC) a fouillé les archives pour retrouver les noms des villages et des 2500 parcelles que l'on peut recenser sur notre commune. Ce groupe va travailler à la réalisation d'un opuscule pour que la population puisse se réapproprier cet héritage.

Nous nous proposons dans les numéros à venir, au gré de vos demandes, de revenir sur la signification ou la prononciation de certains de ces toponymes. Nous serions aussi intéressés par la rencontre de bretonnants natifs de Saint-Agathon pour nous confirmer ou nous éclairer sur la prononciation de certains toponymes. Vous pouvez, dans un cas comme dans l'autre entrer en relation avec la Mairie qui transmettra. À bientôt.

Kenavo Pierrot

APE

En 2023, sous la direction de sa présidente Laetitia Richard, L'APE de Saint-Agathon, épaulée par ses nombreux bénévoles, reste toujours et encore mobilisée pour soutenir les écoles.
Afin de débloquer des fonds pour financer les activités de nos enfants, elle continue de s'appuyer sur des opérations qui fonctionnent telle que la vente de plateau raclette ou le vide-greniers, prévu fin mars, qui est toujours un succès.
Après une période difficile de COVID et post COVID, ce début d'année a marqué le retour du loto de l'APE après 3 ans d'absence, et ce fut carton plein !
Toujours dans une volonté de se renouveler et de faire plaisir aux enfants et parents de la ville, l'association devra proposer un repas à la Grande Ourse pour la Saint-Patrick, le samedi 18 mars. Cela permettra de réunir les enfants, parents et pourquoi pas le personnel enseignant pour faire la fête le temps d'une soirée à l'ambiance irlandaise.

ILS SONT À VOTRE SERVICE
D'OC'H SERVIJ EMAINT

Le personnel communal

La commune de Saint-Agathon compte à ce jour 23 agents. Sous la conduite et la responsabilité des élus, les employés communaux se consacrent chaque jour à la mise en oeuvre des services à rendre aux habitants, qu'ils soient administratifs, techniques, périscolaires ou culturels. Voici une présentation complète par service ou équipement des agents et de leurs principales missions.

Services techniques
Sous la responsabilité de Gilles Albrech, les 5 agents techniques ont pour principales missions la gestion courante des bâtiments, l'entretien des espaces verts, le fleurissement de la commune, les travaux de voirie, la propreté urbaine, l'appui logistique lors des manifestations et cérémonies. Même si chacun s'efforce d'être polyvalent, tous ont leur spécialité : Christian Gouevic, Alain Lachiver et Mélanie Guillemer aux espaces verts, François Coatrieux à la voirie, Eric Guerlesquin aux bâtiments.
Une part de leur travail est l'entretien et réparation du matériel et de l'outillage, ainsi que le suivi des chantiers réalisés par des prestataires extérieurs.

Services scolaires
Véritable petite entreprise, le groupe scolaire nécessite l'investissement quotidien de 10 agents, assurant ainsi une présence alternative auprès des élèves de 7h15 à 18h45.
Cécile Bombled et Emmanuelle Julou sont les 2 ATSEM qui encadrent, en accompagnement des professeurs des écoles, les enfants des deux classes de maternelles dans leurs activités pédagogiques et artistiques. Elles sont également présentes sur le temps d'accueil périscolaire.

La restauration scolaire est assurée par Gwénolé Le Corre, cuisinier, et son adjointe, Catherine Le Run. A eux deux, ce sont 18.414 repas confectionnés et servis en 2022.

Morgane Billiou, Stéphanie Dinahet, Sylvie Docquois, Thierry Martol et Nathalie Rousset sont des agents multi-tâches : ils se relaient sur le temps de midi pour surveiller la cour et les deux réfectoires, certaines sont sur les temps périscolaires, tous assurent le ménage des écoles et des bâtiments communaux.

Enfin, Andy Rannou est le responsable des temps périscolaires, à savoir les garderies du matin et du soir et le temps méridien. Il seconde l'élue en charge du Conseil municipal des Enfants. Il travaille actuellement sur la mise en place d'un ALSH les mercredis des périodes scolaires.

*** Services administratifs**
En mairie, 3 agents gèrent toutes les missions dévolues à la commune, au service des administrés.

Sylvie Le Guillou est à l'accueil. Elle gère l'état-civil, les affaires liées au cimetière, les relations avec les associations, les locations de salles. Elle est aussi secrétaire du CCAS.
Véronique Le Guyader est à la comptabilité, veillant au respect des règles budgétaires. Elle participe au suivi des budgets communaux. Elle est également en charge des élections.

Benoît Avenin est en charge de l'urbanisme et autres missions s'y rapportant, dont l'information des habitants sur les règles du futur PLU-I.

Médiathèque
Marie Buchy est la responsable de la médiathèque. Elle accueille le public et les adhérents, met en place animations et expositions. Elle gère le fonds documentaire. Marie veille aussi à l'actualisation du site Internet de la commune.

Agence postale
Isabelle Le Peuch accueille les usagers au sein de l'Agence postale tous les matins du lundi au samedi. Elle est également affectée à l'espace multimédia de la médiathèque. Isabelle pilote les opérations de recensement qui se déroulent en ce début d'année 2023.

Atlas de la Biodiversité
Maxime Planes anime le beau projet "Atlas de la Biodiversité communale". Ses missions sont transversales : Il travaille avec les services techniques sur les espaces verts, propose et organise des animations avec les partenaires, réfléchit à des actions et des aménagements visant à défendre et promouvoir la biodiverité sur le territoire.

L'intégralité de ces services est sous la responsabilité du secrétaire général de mairie, Don-Paul Quilichini. Celui-ci occupe aussi des missions auprès des élus, à savoir la préparation et le suivi des conseils municipaux et des budgets, les relations avec les institutions partenaires.

Le saviez-vous ?
La parité est quasiment respectée à Saint-Agathon : 11 agents hommes, 12 agents femmes
La moyenne d'ancienneté est de 9 ans : une agent a fêté ses 31 ans au sein de la commune le 15 février dernier, une autre n'est là que depuis la rentrée de septembre 2022.
En 2022, 40.569 heures de travail ont été effectuées par 42 agents.
Le temps de travail moyen est de 30 heures par semaine : de 35 heures (pour 11 agents) à 16 heures (1 agent scolaire).
Les remplacements d'agents absents sont assurés de plusieurs manières : l'appel au service "Missions temporaires" du CDG 22, la mise à disposition de personnel par l'association intermédiaire "Partage & Emploi" ou l'embauche directe après étude de candidatures spontanées. En 2022, ce sont ainsi douze agents qui ont travaillé pour la collectivité.
La moyenne d'âge des agents communaux est de 47 ans : Le plus "ancien" aura 60 ans en décembre prochain, le plus "jeune" 26 ans en mai.
3 agents habitent à Saint-Agathon, 13 sur les communes de l'ex-district guingampais, 7 sur d'autres communes.

Les départs-arrivées sur 2022
C'est surtout à l'école maternelle que les mouvements de personnel ont eu lieu en 2022, à la rentrée de septembre. Christine Henry et Françoise Bouiller sont parties en retraite après respectivement 22 et 8 ans de service à Saint-Agathon, tandis qu'Emmanuelle Julou réintégrait la collectivité après une année passée à Châtelaudren-Plouagat.
En septembre dernier, Elisa Morel a été recrutée en tant que Volontaire territoriale en Administration (VTA) comme chargée de mission "Politique culturelle". Après avoir mené à bien le diagnostic des actions culturelles menées sur la commune, elle a quitté son poste en janvier 2023.

Les projets sur 2023
L'éventuelle mise en place d'un ALSH les mercredis des périodes scolaires nécessitera une augmentation des temps de travail et une réorganisation des plannings des agents concernés, voire même l'embauche d'un ou deux animateurs. Les réflexions sont en cours.
Les communes de Grâces, Ploumagoar, Plouisy et Saint-Agathon ont décidé de mutualiser un poste de policier municipal. Placé sous l'autorité du maire, présent au moins un jour par semaine sur chaque commune, cet agent effectuera des missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Le recrutement est en cours, porté par la commune de Ploumagoar.

Quelques gestes pour économiser l'électricité

(extrait du site de l'ADEME)

Éteindre les veilles des appareils
Des progrès importants ont été faits pour limiter la consommation des veilles : un règlement européen limite leur puissance à 0,5 W pour un certain nombre d'appareils. Elle reste cependant de 2 W pour les appareils connectés à Internet ou à des réseaux de données.
Éteindre les veilles peut permettre d'économiser jusqu'à 15 % de la facture d'électricité (hors chauffage et eau chaude), soit plus de 100 € / an.

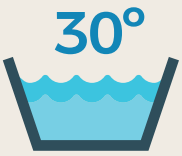

Privilégier le programme « Eco » du lave-linge et du lave-vaisselle
Le programme « Eco » permet d'économiser de l'eau et de l'énergie même si la durée du cycle est plus élevée. Le temps de trempage et le lavage est plus long mais l'eau est moins chauffée. Or, c'est le chauffage de l'eau qui consomme le plus d'électricité.
Laver sa vaisselle à 50 °C ou avec le programme Eco consomme jusqu'à 45 % moins d'électricité qu'un programme intensif.
En n'utilisant que le programme Eco pour laver le linge, on peut économiser 15 % d'électricité. Et en choisissant le programme 30 °C, plus de 50 % d'électricité.

Limiter la taille et la luminosité de la TV
Des téléviseurs toujours plus grands entrent dans les salons, mais ils consomment plus d'électricité : un téléviseur de 160 cm (diagonale) consomme autant que 3 ou 4 téléviseurs de 80 cm.
En diminuant la luminosité de la télévision manuellement ou par contrôle automatique, vous diminuerez la consommation électrique de votre appareil d'environ 25 %.
Ne pas laisser brancher les ordinateurs et consoles de jeux quand vous ne les utilisez pas souvent laissés en veille ou en pause, ces appareils consomment inutilement de l'électricité. Mieux vaut les éteindre complètement quand on ne s'en sert plus.

Éteindre la box quand vous n'en avez pas besoin
Une box reste souvent allumée 24 h sur 24 et peut consommer plus de 200 kWh par an, soit autant que le lave-linge.
Vous pouvez économiser environ 25 % de la consommation électrique de la box en l'éteignant la nuit.

Pour tout nouvel achat, vérifier l'étiquette énergie.
Les économies d'énergie réalisables avec les appareils les mieux classés sont loin d'être anecdotiques.
Chaque différence d'une classe représente de l'ordre de 15 à 20 % d'économie d'énergie. Sur la durée
de vie d'un appareil, c'est important.

Quelques chiffres marquants :
En remplaçant un réfrigérateur (une porte) anciennement classé A + (équivaut à F sur la nouvelle étiquette) par un réfrigérateur D, on économise 50 % d'énergie. Et pour un congélateur (avec les mêmes classements), c'est près de 40 % d'économie.

Isoler davantage son logement
Alors que le chauffage représente 66 % de la consommation d'énergie des ménages, il est essentiel d'éviter autant que possible les déperditions de chaleur du logement. Pour diminuer les besoins de chauffage (et réduire donc les factures !) tout en gagnant en confort, la seule solution est de vivre dans un logement bien isolé.
La chaleur s'échappe principalement par le toit mais aussi par les murs, les planchers bas et les fenêtres.

Des applications de suivi de votre consommation d'énergie existent, (illustration EDF&MOI ©), renseignez-vous auprès de votre fournisseur.

Atlas de la biodiversité communale

Le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale se poursuit. De nombreuses actions se sont déroulées durant le second semestre 2022, en voici un résumé.

Des animations et activités ouvertes à tous

Dans le but de partager les enjeux liés à la biodiversité de la commune, trois animations ont eu lieu entre septembre et décembre.

Le 17 septembre, une sortie consacrée aux papillons de jour était proposée par l'association Bretagne Vivante. Les personnes présentes ont pu en savoir plus sur ces insectes pollinisateurs, et de nombreuses espèces ont été observées (Azurés, Tircis, Soucis ou encore Piérides).

En octobre, c'est un chantier participatif qui était organisé. En suivant les conseils et explications de Patrice Quistinic de l'association War-dro an Natur, des saint-agathonnais, étudiants et enseignants de l'UCO ont creusé une mare. Cette action concrète est bénéfique pour de nombreux animaux comme les amphibiens ou les libellules qui perdent leurs habitats, en effet, de nombreuses mares ont disparu ces dernières années.

Enfin, la dernière animation de l'année était dédiée à une espèce en particulier : la Bécasse des bois. Dans un premier temps, les participants ont suivi une présentation en salle donnée par la fédération départementale des chasseurs. Une fois la nuit tombée, le groupe a eu la chance d'observer cet animal très discret dans son milieu naturel à plusieurs reprises.

D'autres animations seront organisées durant toute l'année 2023. La « Nuit de la Chouette », qui fut un succès en 2022, sera reconduite au mois de mars.

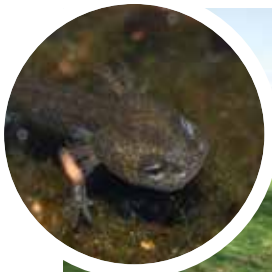

Quelques résultats des inventaires naturalistes

Le Comité Technique de l'ABC s'est réuni en décembre pour faire le bilan des actions réalisées en 2022.

Plusieurs experts naturalistes ont parcouru la commune afin d'inventorier la faune locale. La Chouette hulotte est répartie sur tout le territoire communal, l'Effraie des clochers aussi appelée Dame blanche est présente de manière plus localisée. Enfin, l'Engoulevent d'Europe, un oiseau discret et peu étudié, est présent à l'est de la commune, dans le secteur de Malaunay.

L'étude de certaines grandes mares a aussi révélée des résultats intéressants : de nombreux amphibiens, poissons et invertébrés ont été observés. Nous en savons maintenant plus sur la répartition et l'abondance de certaines espèces comme le Triton palmé, le Triton alpestre, la Grenouille agile ou le Crapaud épineux. Les mares et autres zones humides sont des milieux de vie très importants pour la biodiversité et leur gestion doit être raisonnée.

Des travaux sur les mammifères ont aussi été menés en 2022. Après avoir diagnostiqué les ponts afin d'évaluer les risques de mortalité pour la Loutre d'Europe en vue de préparer un plan d'actions, des enregistrements acoustiques ont permis de connaître l'activité des chauves-souris sur différents sites. Au total, ce sont 45 espèces de mam-

mifères qui ont été identifiées sur le territoire saint-agathonnais. Parmi ces observations, 4 espèces présentent un fort enjeu local de conservation : le Muscardin (petit rongeur), la Loutre d'Europe, la Pipistrelle commune et le Murin à moustaches (chauves-souris).

Les reptiles, papillons, mollusques et coléoptères décomposeurs de bois ont aussi été étudiés cette année. L'étude de certains coléoptères permet en effet d'évaluer l'état des bois et de mieux comprendre leur rôle au sein du paysage. Ces travaux de prospections naturalistes se poursuivront en 2023, avec notamment des inventaires botaniques.

Une gestion raisonnée des espaces verts

Un plan de gestion différenciée des espaces verts communaux a été initié en 2022. Un inventaire des pratiques de gestion actuelles est en cours. L'étape suivante consistera à classer tous les espaces verts de Saint-Agathon selon l'usage, la fréquentation et l'utilisation des sites. L'objectif de cette démarche est de favoriser la biodiversité, communiquer et optimiser la durée et le coût de la gestion des espaces verts.

Plusieurs entreprises de la zone industrielle de Bellevue changent aussi leurs pratiques de gestion des espaces verts. Différentes actions ont été mises en place ou le seront prochainement : fauches tardives, semis fleuris, vergers, pâturage ovin...

Un espace « biodiversité » à la médiathèque

Un espace dédié à la biodiversité vient d'être créé à la médiathèque municipale. Les utilisateurs pourront y trouver des affiches, des guides et des ouvrages. Plusieurs thèmes seront déclinés au long de l'année, à commencer par les oiseaux : si vous souhaitez améliorer vos connaissances en ornithologie et savoir identifier les oiseaux de vos jardins, n'hésitez pas à consulter cet espace.

Des groupes de travail par quartiers

2023 est la dernière année de l'ABC. Afin d'impliquer les saint-agathonnais dans ce projet, des groupes de citoyens seront constitués pour travailler sur les documents à destination du grand public et sur les actions à mettre en place pour préserver les espèces et milieux naturels. Si vous souhaitez vous investir pour la biodiversité autour de chez vous, vous pouvez contacter la mairie (biodiversite.saintagathon@gmail.com ou 02.96.44.95.91). Le territoire communal a été divisé en 5 grands quartiers. Pour chaque secteur, des réunions seront organisées au printemps 2023. Vos connaissances et vos propositions sont attendues !

Un kit « biodiversité au jardin » bientôt disponible

Un kit gratuit contenant diverses ressources (sachet de graines à semer, guides, planches d'identification, fiches tuto...) sera disponible en 2023 pour les personnes souhaitant agir pour la biodiversité dans leur jardin.

Le Centre communal d'action sociale de Saint-Agathon (CCAS)

Les principales actions du CCAS:

- l'attribution de secours d'urgence ou d'aides qui peuvent être d'ordre alimentaire, financière (banque alimentaire, aide carburant, dettes d'énergie, aide au financement de voyages scolaires...) Ces demandes sont bien sûr soumises à condition et font l'objet d'une demande accompagnée d'un dossier.
- l'attribution de subventions aux associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion, l'emploi, la santé, l'humanitaire, le social...
- l'organisation du repas en l'honneur des anciens qui se déroule en novembre chaque année, avec traiteur et animateur. Le 12 novembre 2022, cet événement a de nouveau rencontré un vif succès.

Pour les séniors de 80 ans et plus qui ne peuvent participer au repas, le CCAS leur distribue des colis à domicile. Cette année, 53 cadeaux gourmands ont été livrés pour des personnes seules et 13 pour des couples.
Des colis sont aussi remis aux habitants de Saint-Agathon en structure, soit au Beau Chêne, soit dans d'autres foyers ou Ehpad. Ainsi 34 résidents ont reçu leur cadeau de bonne année.
Le CCAS organise également une visite annuelle au club des aînés et à la Résidence Beau Chêne pour leur offrir la galette des rois.
Des animations intergénérationnelles sont également organisées.
Pour tous renseignements, contactez la mairie.
Vous pouvez également demander un rendez-vous, à domicile ou en mairie.

Le mot de l'Opposition

Quelques dépenses communales de juin à décembre 2022

- achat d'un four d'occasion à la boulangerie et installation : 56 500 €
- les toilettes publiques du cimetière : 40 000 €
- lampadaires, changements de lampes, panneaux : 56 000 €
- voirie 2022 : 45 000 €

2 décisions que nous ne pouvons pas approuver

- la promesse de céder gratuitement le terrain de 1600 m^2 rue du Stade à un professionnel de santé pour y construire son cabinet.
  Nous nous réjouissons de sa venue. Mais nous ne comprenons pas la volonté de lui donner le terrain.
  Vis-à-vis des autres citoyens, cela fait tache et la population comprend difficilement cette décision.
  Rupture d'égalité, disent-ils ...
- faire passer la subvention pour Melrose de 10 000 E à 15 000 E/an.
  Melrose anime la Grande Ourse, la commune en bénéficie et une subvention est légitime.
  Mais son augmentation doit être basée sur l'inflation et non sur de l'approximation au doigt mouillé.
  Ne jamais oublier que derrière les dépenses il y a des femmes, des hommes, des familles qui payent !

2 chantiers importants en prévision pour 2023

- **L'aménagement de la rue de KERVINGLEU**.

Cette rue n'est pas en mauvais état et elle est agréable mais il s'agit de « marquer l'entrée du bourg », bon !
Le coût des travaux est de **1,1 million d'euros HT** plus **700 000 €** pour effacer le réseau électrique (dont 400 000 € à la charge de la commune).
On ne peut engager de telles dépenses qu'avec des subventions importantes, environ 50 %.
Et veiller à ce que la circulation ne soit pas plus difficile après qu'avant ... ne transformons pas nos routes en successions infinies de dos d'âne.

- **La RENOVATION ENERGETIQUE.**

Le fameux « chantier du siècle », de gouvernements qui ont réussi à multiplier par 3 le prix de l'énergie, à cause de décisions absurdes depuis 20 ans. Voilà qu'ils veulent faire des économies ...
Les bâtiments du secteur tertiaire devront consommer 40 % d'énergie en moins en 2030 et 60 % en 2050, par rapport à 2010.
Des diagnostics sont faits sur les bâtiments communaux. Au niveau national on estime que la réduction de 60 % demande un investissement de 1 000 € par m^2 pour les bâtiments publics.
Ce qui fait plus de **2 millions d'euros** pour les bâtiments de St-Agathon !

Rappel : les dépenses électricité-chauffage sont de **95 000 € /an** (BP 2022).
Les économies recherchées sont donc de 40 000 € /an.

Espérons que ce ne seront pas d'énormes dépenses pour 1 résultat décevant ; tout cela manque de cadrage et de rigueur budgétaire.

Ce qui a déjà été voté à Saint-Agathon :

- Changement des ouvertures et isolation à la bibliothèque : **25 500 €**
- Rénovation de la Mairie : **72 000 €** de devis (la toiture de la salle du Conseil) plus **118 000 €** en estimation (ouvertures et isolation).

Pourquoi une toiture qui a 20 ans est à refaire ? ce n'est pas normal.
Un «chantier» à suivre ...

Le départ de la personne chargée du Projet Culturel

Elle avait été recrutée au mois d'août.
Pour construire le projet culturel de la commune et développer des activités.
Elle a démissionné : ne sachant pas ce qu'on demandait d'elle ! on ne peut rien lui reprocher.
Ce genre de projet n'est concevable que dans des villes bien plus grandes. Au moins 15 000 habitants.
A St-Agathon s'il y a 1 projet à faire, il doit être fait en interne.
Arrêtons de compliquer ce qui est simple.

L'augmentation des bases locatives de +7,1% pour 2023

Un record depuis 30 ans décidé par le gouvernement. Qui fait suite à +3,4 % en 2022. Une augmentation irresponsable.
La faute aussi au lobbying des associations d'élus.
Comme quoi l'inflation amène des bonnes nouvelles pour certains.

Il reste donc à ce gouvernement à augmenter les retraites et les salaires de 7,1 % en 2023, et pour tout le monde !!
Plus d'informations sur : saint.agathon.free.fr

L'espoir fait vivre ; c'est pourquoi on vous dit :

Bonne année 2023 à toutes et tous !

Les Conseillers de l'opposition.

Cérémonie du 11 Novembre

A l'occasion du 104 ème anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918, élus, anciens combattants et citoyens étaient réunis au pied du monument aux morts

Des élèves de CM2, également élus du CME (Conseil Municipal des Enfants), ont participé à cette cérémonie, accompagnés de leurs parents et leur professeur. A tour de rôle, ils ont lu le message de l'UFAC (l'Union Française des Associations de Combattants et de victimes de guerre) qui rappelait le lourd bilan de la « Grande Guerre », le conflit qui se déroule à nouveau aux portes de l'Europe, l'importance du devoir de mémoire et qui invitait les jeunes à œuvrer pour la paix et un monde plus juste, plus solidaire et fraternel. Anne-Marie Pasquiet, maire et conseillère départementale, prenait ensuite la parole pour lire le message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des armées et de Madame Patricia Miralles, secrétaire d'état aux anciens combattants et à la mémoire, rappelant que ce sont en tout près de 10 millions de soldats qui ont été tués et que les morts sont presque aussi nombreux parmi les civils, que le sacrifice de nos poilus nous oblige, que la paix a un prix.

Cette année, nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali :
le maréchal des logis chef, Adrien Quélin le brigadier-chef, Alexandre Martin.

En ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des poilus pour la paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.

Le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts, la minute de silence, l'hymne national et le salut des élus aux drapeaux accompagné de la chanson « La paix sur terre » de Jean Ferrat venaient clôturer cet hommage aux morts pour la France par une belle journée, douce et ensoleillée.

Morgane Billiou
Pompier volontaire

Bonjour Don Paul,

A votre demande, voici les questions/réponses que j'ai imaginées ainsi que les photos pour illustrer l'article au sujet de mon intégration aux pompiers.

Pourquoi as-tu choisi de rejoindre les pompiers volontaires ?
De nature altruiste, je cherchais depuis longtemps à venir en aide aux personnes dans le besoin. Depuis quelques années et suite à un drame personnel, l'idée de rejoindre les pompiers germait dans mon esprit, jusqu'au jour où l'idée est devenue un objectif dans ma vie.

Quelles ont été les étapes pour atteindre ton objectif ?
C'est en faisant une formation PSC1 (Prévention premier secours de niveau 1), organisée par la mairie de Saint-Agathon, que j'ai pu faire la rencontre d'un pompier volontaire et qui, après un échange, m'a expliqué la procédure pour rejoindre les pompiers, vu qu'ils sont régulièrement à la recherche de nouvelles recrues.

J'ai donc commencé par une remise en forme physique durant un an, où j'ai pratiqué une activité sportive régulière, afin de réussir au mieux les évaluations sportives de recrutement des pompiers.

Ensuite, je me suis rapprochée du centre d'incendie et de secours de Guingamp, afin de candidater au poste de pompier volontaire.

À la suite de cela, je suis passé par plusieurs phases d'évaluations, sportive, mathématique, français qui ont abouti à un entretien avec le capitaine du CIS de Guingamp. Ma demande de recrutement fut favorable.

L'annonce de mon envie d'intégrer le corps des pompiers volontaires a été reçu de manière très favorable au sein de la mairie de Saint-Agathon. Madame La Maire a très rapidement pris contact avec le CIS de Guingamp afin de mettre en place une convention avec eux.

Une fois le recrutement fait, il a fallu entamer une formation de 5 semaines en continu, afin d'être formé sur les incendies, les secours aux victimes et les opérations diverses. Encore une fois, la mairie de Saint-Agathon a été très aidante et m'a permis de me libérer pour cette formation.

J'ai à la suite de cela, pu commencer mes premières interventions, ressentir le frisson quand le bip sonne, me sentir utile et savoir qu'en appliquant tout ce que j'ai pu apprendre, je contribue à sauver des vies.

Comment gérez-vous cette nouvelle vie ?
Il n'est pas toujours facile de conjuguer la vie professionnelle, personnelle et celles des pompiers, mais après un temps d'adaptation, un équilibre se crée, même si je l'avoue, les nuits peuvent être courtes quand je passe d'une journée de travail et que j'enchaine sur une garde.

Auriez-vous un conseil pour les personnes souhaitant rejoindre les pompiers ?
Il faut être prêt physiquement et mentalement avant de se lancer et il faut une bonne dose de motivation.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre les pompiers, rapprochez-vous d'un CIS proche de chez vous, ils pourront vous donner la marche à suivre pour prendre part à cette magnifique aventure.

Cordialement,
BILLIOU Morgane